

Séance commune: Société Suisse de Médecine préventive et Société Suisse de Gériatrie, 1/2 octobre 1970, Lausanne

A. Delachaux

Introduction: La Prévention des Infirmités de Vieillesse

La médecine préventive doit prendre une place prépondérante en gériatrie. En effet les maladies et les infirmités de vieillesse se développent lentement, à l'insu du malade, parfois aussi du médecin. Une fois établies, elles sont souvent réfractaires à la thérapeutique, en raison de la présence simultanée de plusieurs affections chez un même malade ou de celle de lésions organiques irréversibles. Sur le plan physique, mental et social, le malade s'installe peu à peu dans sa maladie avec la complicité consciente ou non de l'entourage. Le mode de vie se rétrécit peu à peu dans un cercle d'habitudes dont on ne pourra plus sortir.

Or si les aptitudes virtuelles et la disposition aux maladies et aux infirmités sont déterminées par l'hérédité, le milieu et le mode de vie jouent un rôle important sur leur développement. Un mode de vie intéressant et actif dans un milieu sain favorise le développement des aptitudes et freine la progression des troubles latents. Les recherches portant sur l'entraînement physique et intellectuel, sur l'influence du milieu et sur la vie en communauté permettent de discerner les directives à suivre pour tirer le meilleur parti des possibilités héréditaires. Les aptitudes baissent d'autant moins au cours de la vieillesse qu'elles ont été mieux développées dans la jeunesse et dans la maturité et qu'elles restent exercées de manière régulière.

Quant aux maladies et aux infirmités, l'hérédité ne détermine souvent qu'une disposi-

tion. Les troubles cliniques n'apparaissent qu'après une longue suite d'aggravations déclenchées chacune par des facteurs nocifs exogènes, dont bon nombre pourrait être évité. Il importe donc de signaler ces facteurs. Il faut encore dépister à temps les affections latentes, pour les saisir à un stade encore accessible au traitement.

Pour les vieillards en général et pour ceux dont les aptitudes finissent par baisser, l'organisation médico-sociale devient un facteur important du milieu. Il s'agit de prévenir, dépister, traiter et réadapter, et d'autre part de fournir les facilités qui permettent, malgré les infirmités, de maintenir une vie indépendante le plus longtemps possible. La gériatrie et la gériatrie, plus que tout autre secteur médical, sont pluridisciplinaires. La médecine interne, la psychiatrie, la physiothérapie et les services sociaux en font partie intégrante.

Les Journées des 1 et 2 octobre 1970 à Lausanne se sont adressées aux médecins, aux membres des services de la santé publique, aux cadres infirmiers et enseignants. Nous souhaitons qu'elles aient montré que le poids de la vieillesse peut être considérablement allégé. La prévention des infirmités de la vieillesse commence à la naissance. Elle se poursuit jusqu'au dernier jour.

Adresse de l'auteur:

Prof. Dr A. Delachaux
Institut universitaire de médecine sociale et préventive
Hôpital Sandoz, Lausanne